



L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE

5

Mise à jour du **CCCSO** – Automne 2016

Dates à retenir :

- Du 7 au 11 février 2017 –
Conférence du CCCSO

Le 8 novembre 2016

Modifications proposées à la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires (LNCCS)

Le gouvernement provincial nous a informé des modifications proposées à la LNCCS, le projet de loi qui régit la façon dont le secteur de l'éducation doit dorénavant négocier. Le gouvernement sollicite des commentaires auprès des parties prenantes. Sur la base de ces remarques, celui-ci déposera un nouveau projet de loi avant décembre, moment où la Chambre interrompt ses travaux. La loi ne peut pas être adoptée avant la reprise des travaux, en février.

Le gouvernement a proposé dix (10) modifications dont six (6) préoccupent le SCFP, soit :

Participation obligatoire

Le gouvernement souhaite obliger tous les travailleurs en éducation, et pas seulement les enseignants, à négocier. Nous nous y opposons. Nos membres devraient conserver le droit de décider de participer à la négociation centrale, à chacune des rondes. Nous avons signifié par écrit « qu'en vertu de la Charte, la participation obligatoire à un processus de négociation central est antidémocratique et contraire à l'esprit de la liberté d'association ».

Séquencer la négociation centrale avant la négociation locale

Nous nous y opposons totalement. Nous maintenons qu'il est logique de procéder à la négociation collective locale et centrale de façon concomitante. S'il devait y avoir des modifications législatives, ce devrait être que la négociation locale précède la négociation centrale (de sorte à ne pas traiter en premier les questions monétaires). Cela refléterait plus fidèlement les négociations régulières.

Ajouter une définition de lock-out à la LNCCS

Le gouvernement cherche à établir une définition du lock-out qui permet un « lock-out partiel », semblable à celle introduite en Colombie-Britannique en réaction aux enseignants qui faisaient la grève du zèle. Selon nous, la définition du lock-out telle que stipulée dans la Loi sur les relations de travail de l'Ontario est claire et devrait être laissée telle quelle.

Exiger un préavis supplémentaire de cinq jours avant d'escalader les moyens de pression

Nous nous y opposons. Cela ne fera qu'entraîner des litiges sur ce qui constitue ou non un moyen de pression légal. Lors de la dernière ronde, nous avons donné un préavis de cinq jours à titre de courtoisie. Ce n'était pas une exigence et ce ne devrait pas l'être.

Pouvoir prolonger, par entente, la durée de la convention collective

Nous convenons qu'avec consentement mutuel, les parties devraient pouvoir prolonger la convention collective. Mais, nous sommes aussi d'avis que la durée de l'entente devrait être déterminée d'un commun accord et non à la discrétion de la Couronne.

Donner à la Couronne le pouvoir de porter plainte auprès de la CRTO

Le gouvernement cherche à obtenir le droit d'intervenir si un conseil scolaire et une section locale concluent un accord contraire aux conditions centrales. Selon nous, veiller au respect de l'accord central revient aux parties, pas au gouvernement.

Il y a trois modifications proposées pour lesquelles nous n'avons aucun commentaire

- Deux modifications proposées obligeant le CACS à divulguer les dépenses.
- Une modification offrant aux groupes d'enseignants qui représentent aussi des travailleurs en éducation l'option de combiner ces tables de négociation.

Les unités de négociation nouvellement syndiquées disposeront d'un libellé central

Nous approuvons cette modification.

Autres mises à jour

Régime de prestations provincial

Nous avons affirmé au gouvernement que, selon nous, sans autre financement, les fonds disponibles ne suffiront pas pour établir et soutenir les prestations pour nos membres dans le cadre d'une Fiducie de soins de santé aux bénéficiaires des employés. Nous sommes toujours en cours de discussion pour obtenir les sommes supplémentaires nécessaires.

Discussions sur la prolongation de la convention collective

Conformément à la décision prise par les dirigeants lors de notre réunion du 23 octobre (la motion adoptée se trouve à la fin du bulletin), nous entamerons les pourparlers avec le gouvernement le 8 novembre. Notre comité s'est réuni pour s'y préparer. Deux jours supplémentaires sont prévus, la semaine prochaine.

Nous avons appris la semaine dernière que la FEESO n'a pas intervenu d'accord sur la prolongation de sa convention collective. Un retour à la table n'est pas exclu. Mais, pour l'instant, c'en est fait des pourparlers.

Tony Dean, un des principaux intervenants gouvernementaux, qui dirigeait les discussions sur la prolongation au nom de la province, a été nommé au Sénat et il n'est plus à la table. Le directeur des relations de travail du ministère de l'Éducation reprendra les pourparlers avec nous.

Lutter contre les fermetures d'école

La lutte contre les fermetures d'école prend de l'ampleur partout en Ontario. En 2015, le gouvernement provincial a modifié les Lignes directrices relatives à l'examen des installations destinées aux élèves pour pourvoir les conseils scolaires de moyens de faciliter et d'accélérer les fermetures d'école. Le gouvernement a raccourci l'échéancier pour l'évaluation et il a éliminé la nécessité de tenir compte de l'incidence des fermetures sur le bien-être de la collectivité et sur l'économie.

Depuis, le nombre de fermetures d'école proposé ne cesse de croître. Par exemple, en septembre, le Conseil scolaire du district d'Upper Canada a proposé de fermer 29 écoles d'ici la fin de cette année scolaire. Partout en Ontario, des groupes de parents et des membres de la communauté concernés se rassemblent pour sauver leurs écoles. Ils ont formé un regroupement appelé l'*Ontario Association Against School Closures*.

L'*Ontario Association Against School Closures* a fait parvenir une lettre ouverte à la ministre de l'Éducation, exhortant le gouvernement à :

- Imposer immédiatement un moratoire sur les fermetures d'école.
- Laisser tomber les LDREIDÉ (Lignes directrices relatives à l'examen des installations destinées aux élèves) récemment révisées.
- Suspendre immédiatement tous les examens en Ontario jusqu'à la mise en place de nouvelles lignes directrices qui respectent la participation démocratique des communautés.
- Commander une étude pour déterminer les effets de vastes fermetures d'école sur la santé de nos enfants et de nos collectivités.
- Ce groupe organisera un rassemblement le 21 novembre à Queen's Park, à 11 h 30, pour faire connaître ses préoccupations au gouvernement.

Le SCFP-Ontario a souscrit à leurs demandes et leur prête main forte dans la logistique des manifestations. Nous invitons aussi nos alliés politiques et du mouvement syndical à soutenir leurs revendications.

Plusieurs sections locales du SCFP collaborent déjà avec leurs groupes communautaires, dont une collecte de fonds, pour organiser le transport par autobus de participants au rassemblement des citoyens concernés.

Il serait formidable qu'un grand nombre de membres du SCFP y participent, le 21.

Vous pouvez trouver un groupe sur *Facebook*, et vous y joindre, en lançant une recherche pour l'*Ontario Association Against School Closures*. Cet effort populaire est l'occasion de nous opposer, avec nos alliés, aux compressions et aux fermetures.

Réunions consultatives régionales sur le bien-être des élèves

Nous communiquerons bientôt avec les sections locales qui ont soumis des noms de personnes devant *représenter* le SCFP/CCCSO aux discussions régionales sur le bien-être des élèves.

Campagne « Financer l'école en entier »

Nous sommes ravis de l'enthousiasme que les dirigeants des sections locales ont manifesté pour la campagne « Financer l'école en entier ». Nous ferons parvenir des documents aux sections locales dès qu'ils seront prêts.

Lettre sur le prélèvement

Cette semaine, nous ferons parvenir une lettre sur le prélèvement aux présidents des sections locales, y compris une copie des dépenses encourues lors de la dernière ronde de négociation.

Groupe de travail des ÉPE

Le groupe se réunira le 24 novembre prochain pour formuler des recommandations communes.

Groupe de travail sur l'ILT

Le comité s'est réuni pour la deuxième fois, cette semaine. Les conseils scolaires recevront un questionnaire qu'ils devront compléter dans le cadre de la collecte des données. La prochaine réunion aura lieu le 5 décembre.

Motion adoptée lors de la réunion des dirigeants du 23 octobre

Je propose que nous donnions au CCCSO le mandat de discuter une prolongation éventuelle avec le gouvernement, une conclusion devant être atteinte d'ici le 31 décembre 2016, à condition que les résultats fassent l'objet de l'approbation du leadership. Si le leadership décide d'approuver les résultats des discussions, la proposition sera soumise au vote des membres.

**www.cccso.ca
www.facebook.com/CUPEeducationworkers
Twitter : @osbcc**

AA:gb/sepb491